



Charte documentaire

La charte documentaire énonce les grands principes de la politique documentaire du Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université Rennes 2, en rapport avec ses missions et son public.

Plusieurs objectifs :

- **fixer les axes principaux de la politique documentaire de l'établissement**, en lien avec les orientations de l'université en matière d'enseignement et de recherche ;
- **définir les lignes directrices pour l'acquisition**, la gestion, la communication et la conservation des collections en respectant la cohérence des collections existantes et des besoins identifiés ;
- **rendre lisible la politique documentaire**, en offrant un outil de référence aux publics comme aux personnels en charge des collections
- **préciser les critères et les modalités d'évaluation** des collections

La charte documentaire a été présentée et votée en Conseil documentaire en juin 2023.

[Lire la charte documentaire](#)

Contact

bu-collections@univ-rennes2.fr

Fichiers associés

[Charte documentaire \(2023\)](#) Published on 12 juin 2024